



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 2 JUILLET 2021 à 18H**  
**Salle Polyvalente de Saulny**

**Présidente de séance :** Mme SPORMEYEUR Nathalie, Maire

**Membres présents :** SUTTER Dominique, FURLAN Rose, TARAL Jean-Claude, RHIM Jean-Paul, LAUBERTEAUX Thierry, SONDAG Valérie, Isabelle CHENEL, PHAM-DINH Alain, GOUILLAUD Serge, CHRISTMANN Hélène, LASSALAS Hervé.

**Absents excusés :** VIGNERON Francine, IGLESIA Evelyne, VIGNET Guy

**Présence :** 12/15, le quorum est atteint

**Secrétaire de séance :** Dominique SUTTER a été désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est validé.

Lors de cette séance, après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

Tout d'abord, le Maire souhaite la bienvenue à M. Alain PHAM-DINH, conseiller municipal installé depuis le 25 juin 2021, date effective de la démission de M. Daniel LECLERE.

**1 Election d'un adjoint au maire en remplacement du 1<sup>er</sup> adjoint démissionnaire**

Un poste d'adjoint ne pouvant pas rester vacant, elle expose le nécessité de remplacer l'adjoint démissionnaire par l'élection d'un nouvel adjoint au sein du conseil : les candidats devront être de sexe masculin.

Le Conseil Municipal décide que le nouvel adjoint prendra rang à la suite des adjoints en fonction.

Pour : 11 Abstention : 1

Avant de faire procéder aux votes, Mme le Maire demande qui est candidat. Se déclare candidat au poste de 4<sup>ème</sup> adjoint :

- Jean-Paul RHIM

Désignation des scrutateurs : Nathalie Spormeyeur et Dominique Sutter

**Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote = 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) = 12
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) = 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) = 2
- Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] = 10
- Majorité absolue = 6

**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**

Par M. Jean-Paul RHIM = 10

M. Jean-Paul RHIM est proclamé élu 4<sup>ème</sup> adjoint de la commune de SAULNY, en charge de la petite enfance, de la jeunesse et des sports, des affaires scolaires, de la sécurité et des transports

**2 Modification de la constitution des commissions communales permanentes**

Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de modifier la constitution des commissions communales permanentes suite notamment à l'élection du nouvel 4<sup>ème</sup> adjoint et à l'entrée au conseil de M. Alain PHAM-DINH.

Elle propose les modifications suivantes :

- M. Jean-Paul RHIM prend la vice-présidence de la commission à la jeunesse, petite enfance, aux affaires scolaires, au périscolaire et aux sports, à la commission sécurité et transports.
- M. Alain PHAM-DINH est candidat pour siéger dans les commissions des finances, de l'urbanisme et travaux, et des animations.

Les commissions permanentes sont donc constituées ainsi :

**Commission des Finances :**

Dominique Sutter, Guy Vignet, Francine Vigneron, Rose Furlan, Isabelle CHENEL, Jean-Claude Taral, Alain Pham-Dinh, Hervé Lassalas

**Commission de l'Urbanisme et des travaux :**

Jean-Claude Taral, Guy Vignet, Jean-Paul Rhim, Dominique Sutter, Valérie Sondag, Alain Pham-Dinh, Serge Gouillaud

**Commission de l'environnement, le patrimoine, l'agriculture et les forêts :**

Dominique Sutter, Thierry Lauberteaux, Valérie Sondag, Jean-Claude Taral, Evelyne Iglésia, Isabelle CHENEL, Serge Gouillaud

**Commission des affaires sociales, seniors, handicapés et services :**

Rose Furlan, Evelyne Iglésia, Valérie Sondag, Jean-Paul Rhim, Thierry Lauberteaux, Hélène Christmann

**Commission des animations et cérémonies, de la vie associative et communication :**

Dominique Sutter, Jean-Paul Rhim, Guy Vignet, Evelyne Iglésia, Valérie Sondag, Rose Furlan, Isabelle CHENEL, Alain Pham-Dinh, Hélène Christmann

**Commission à la jeunesse, aux affaires scolaires, au périscolaire et aux sports:**

Jean-Paul RHIM, Francine Vigneron, Jean-Claude Taral, Thierry Lauberteaux, Isabelle Chenel, Hélène Christmann

**Commission à la sécurité et aux transports :**

Jean-Paul RHIM, Thierry Lauberteaux, Valérie Sondag, Jean-Claude Taral, Hervé Lassalas

La constitution des commissions est adoptée à l'unanimité

**3 Décision budgétaire modificative n°2/2021**

Le Maire propose à l'assemblée de modifier le budget primitif 2021 en opérant les inscriptions ou les transferts de crédits suivants :

Section de fonctionnement - dépenses :

Frais d'actes et de contentieux :	+ 2 000 € (ils seront remboursés à 90% par l'assurance)
Titres annulés sur exercices antérieurs :	+ 800 € (annulation de réservation de salles)
Electricité :	- 1 400 €
Entretien, réparation bâtiments publics :	- 1 400 €

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, les inscriptions ou les transferts de crédits susmentionnés.

**4 Demande d'un fond de concours pour le parking de la rue de l'Eglise**

Le Maire expose la nécessité de procéder à la réfection du parking rue de l'Eglise avec la création d'une place P.M.R. et précise que les travaux peuvent bénéficier de l'aide financière de Metz Métropole par l'attribution d'un fonds de concours. Elle présente les trois devis obtenus pour ces travaux et propose de retenir la proposition d'Eurovia à 3.743,20 € HT, soit 4.491,84 € TTC.

Le fond de concours Metz métropole financera 1.871,60 € (50 % du montant H.T.)

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de réfection de ce parking à la Société Eurovia et approuve le plan financement présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 18H25.

A Saulny, le 2 juillet 2021

Le Maire,



Nathalie SPORMEYEUR

